

Le Palais de la Découverte en danger !

(...) nous avons voulu favoriser parmi les adolescents qui se pressent devant nos expériences, l'éclosion de vocations qui renouvellent le miracle de l'ouvrier Faraday devenu le physicien le plus prestigieux de son pays. Jean Perrin 1937 (à propos du Palais de la découverte)

Rénovation : n. f. (XIII^e ; lat. renovatio « renouvellement »).

1° Rétablissement dans l'état premier.

2° Remise à neuf.

ANT . Décadence

Ce préambule lexical a été rendu nécessaire par la perplexité qui nous saisissait lorsque nous entendions ce mot prononcé aussi bien par nos anciens ministres de tutelle que par l'ancien ministre de la culture. En effet, dans ces bouches ministérielles, ce mot se référait à une troisième définition, non répertoriée par le Petit Robert et qui serait approximativement la suivante :

3° Réduction en surfaces et en volumes d'un établissement public, accompagnée d'une modification totale du plan architectural, conduisant à la création d'une structure bien moins adaptée aux activités en vigueur dans ledit établissement, et cela, en chantant les louanges de ces activités et en proclamant l'urgence d'en favoriser le développement.

Il faut redonner à la science toute sa place dans notre société.

Il faut replacer la science au cœur de notre société.

(Claudie Haigneré Ministre de la recherche le 25 février 2004)

Phrases prononcées avec conviction au cours de la conférence de presse sur la diffusion de la culture scientifique à laquelle participait également le ministre de la culture, Jean Jacques Aillagon, qui n'était pas en reste de ses éloges sur la Science et les vertus de son enseignement : « *Science, école de rigueur* ».

Quels seront les discours et le projet des nouveaux ministres ? Nous comptons sur vous pour les influencer car si rien n'est changé voilà ce qui arrivera !...

Table des matières

| | |
|---|---------|
| 1. Petite présentation de ce que propose le Palais de la découverte | Page 3 |
| 2. Petite présentation du Grand Palais, | Page 4 |
| 3. 40000 m ² pour l'opérateur privé : cela ne lui suffit pas ! | Page 5 |
| 4. Le projet de « rénovation » | Page 6 |
| 5. La position de la direction | Page 7 |
| 6. Quelle superficie pour le palais ? | Page 8 |
| 7. Un projet scientifique à définir | Page 9 |
| 8. Et les groupes scolaires dans tout ça ?!... | Page 10 |
| 9. Le début du démantèlement ? | Page 11 |
| 10. Le Palais peut-il fermer définitivement ? | Page 12 |

Annexes

| | |
|---|---------|
| 1. Le Palais de la Découverte au fil des ans ou l'histoire d'un grignotage désespérant | Page 13 |
| 2. Ce que propose aujourd'hui le Palais de la découverte | Page 14 |
| Activités des départements : | |
| β Physique | Page 14 |
| β Astronomie | Page 17 |
| β Chimie | Page 19 |
| β Sciences de la vie | Page 21 |
| β Mathématiques | Page 24 |
| β Sciences de la terre | Page 26 |
| 3. Les visiteurs prennent la parole – Florilège (Cahier séparé) | |

1. Petite présentation de ce que propose le Palais de la découverte

Le Palais de la découverte se caractérise par une offre de médiation scientifique unique au monde !

- **Plus de 100 présentations (exposés) différentes** recouvrant toutes les disciplines scientifiques. Elles sont destinées aussi bien à un public ayant peu ou pas de connaissances scientifiques qu'à un public beaucoup plus averti.
- **16 ateliers différents** (destinés aux enfants ou aux adultes)
- **15 formations différentes destinées aux adultes** (professeurs de lycées et collèges, professeurs des écoles, adultes isolés, groupes professionnels, associations,...)

Une offre qui, chaque année, s'enrichit de nouvelles présentations, de nouvelles formations !... En annexe vous trouverez toutes les présentations et formations succinctement décrites, soit un document de 15 pages !... Ces présentations ne sont pas toutes proposées quotidiennement. Toutefois, en semaine, les groupes scolaires peuvent choisir, sur réservation, parmi tous ces thèmes ceux qu'ils souhaitent suivre. Le week-end, une quarantaine de thèmes différents sont proposés au public (certaines présentations sont proposées plusieurs fois au cours d'une journée). Chaque présentation dure en moyenne une heure.

Qui assurent les présentations ? Des médiateurs scientifiques passionnés, dont nombre sont docteurs en sciences ou ont une formation universitaire de troisième cycle.

Comment sont-elles reçues ? Nous laisserons les visiteurs répondre directement à cette question (se reporter au cahier « **Les visiteurs prennent la parole – Florilège** »).

Cette médiation orale fait l'originalité de cet établissement... et tout son charme ! Le visiteur n'est pas laissé seul face à des panneaux ou à des audiovisuels. Cette relation humaine est fondamentale ; elle conditionne la qualité d'écoute du visiteur...et son plaisir !

Mais, le Palais de la découverte, c'est aussi, pour toutes les disciplines scientifiques, une collection d'expériences illustrant des phénomènes particuliers que les visiteurs peuvent découvrir en libre parcours dans toutes les salles. Certaines d'entre-elles sont des expériences historiques qui ont marqué l'histoire des sciences et des idées.

Une encyclopédie vivante et chaleureuse !...

voilà en fait ce qu'est le Palais de la découverte.

2. Petite présentation du Grand Palais

Le Grand Palais est un bâtiment de 80 000 m². Il est occupé actuellement par le Palais de la Découverte, les Galeries Nationales, le commissariat de police. La grande nef, d'une superficie de 40000m², est en travaux de rénovation. D'autres occupants ont déménagé (annexe de la Sorbonne, restaurant universitaire, la DRAC - Division Régionale des Affaires Culturelles) laissant autant de surfaces disponibles.

Le terrain où est situé le Grand Palais appartient à la ville de Paris. Le bâtiment, au ministère de la culture. Quant au Palais de la découverte, il est sous la double tutelle ministère de l'éducation nationale / ministère de la recherche.

Au sein du Grand Palais, le Palais de la découverte occupe une surface de 24 200m² (Tableau Général des Propriétés de l'Etat – Direction Générale des Impôts)

Remarque : pour la grande nef et le commissariat, « rénovation » se traduit par agrandissement. En effet, l'aménagement des sous-sols de la grande Nef va créer de nouvelles surfaces.

Pour le commissariat, donnons la parole au ministère de la culture :

« Les espaces du commissariat de police du 8^{ème} arrondissement seront agrandis et rénovés pour offrir de meilleures conditions de travail au personnel et un meilleur accueil pour le public. »*

Extrait de « Stratégie immobilière du ministère : le Grand Palais »
<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/qualite-archi/grand-palais.htm>

** Souligné par nous*

3. 40000 m² pour l'opérateur privé : cela ne lui suffit pas !

La rénovation du Grand Palais est indispensable. L'usure des structures nécessite des travaux de gros œuvre qui sont financés par l'Etat.

La mise aux normes des surfaces intérieures sera assurée par un opérateur privé qui, plus tard, se verra confier l'exploitation de la Grande Nef, soit **40 000m² plus les surfaces créées en sous-sols.**

« Ainsi, le Grand Palais pourra voir le retour des divers salons artistiques ou de création, de salons commerciaux à dominante culturelle comme la Biennale des Antiquaires, mais également des colloques, congrès, conventions d'entreprises et des événements comme les défilés de mode ou des ventes aux enchères publiques d'œuvre d'art. Des services aux visiteurs (restaurants, librairie, etc.) seront mis en place. »

Extrait de « Stratégie immobilière du ministère : le Grand Palais »
<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/qualite-archi/grand-palais.htm>

Mais cela ne semble pas suffisant ! En modifiant le plan architectural, par exemple en « tassant un peu » le Palais de la découverte à droite, les Galeries Nationales à gauche, on dégage autant de surfaces pour l'opérateur privé.

Le projet actuel prévoit de réduire presque de moitié le volume du Palais de la découverte.

Extrait de l'appel d'offre

L'appel d'offres correspondant est paru dans le journal officiel des communautés européennes (JOCE) le 27 décembre 2002. On y trouve, entre autres choses les superficies concernées :

« Il s'agit:

- D'assurer la mise en valeur de ce bâtiment d'une superficie d'environ 80.000 m² - qui est un monument historique - dans sa logique et ses fonctions initiales (manifestations et salons).
- De rationaliser et d'améliorer les espaces et le fonctionnement des espaces publics, culturels et scientifiques présents dans le bâtiment. »

Cette rationalisation des espaces se traduit pour le Palais de la découverte par une diminution de sa surface totale. Quant à l'amélioration des espaces, nous montrerons plus loin (VOIR Le projet de « rénovation ») combien elle est plus que relative.

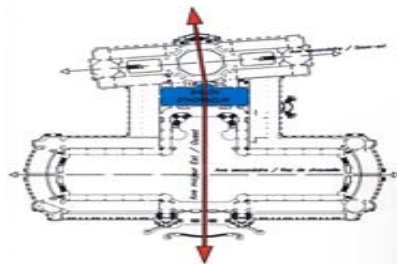
Aussi, pour ce qui concerne l'amélioration du fonctionnement des espaces scientifiques, ce qui précède nous rend pour le moins circonspect !...

Quatre candidats auraient postulé ; le groupe Bouygues serait présent par trois de ses filiales.

4. Le projet de « rénovation »

Il prévoit :

- **l'abandon de la moitié du Palais de la découverte (toute l'aile nord)**
- **l'abandon du Palais d'Antin (hall d'entrée)** pour rétablir le « grand axe » est/ouest qui deviendra une entrée collective Grande Nef / Palais de la découverte / Galeries Nationales.
Ainsi, pour offrir une seconde entrée à l'opérateur privée, on retire au Palais de la découverte, en plus de l'aile nord, son cadre prestigieux.
- l'addition de surfaces supplémentaires côté sud pour obtenir le surface totale de 15 000m².



Extrait de « Stratégie immobilière du ministère : le Grand Palais »
<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/qualite-archi/grand-palais.htm>

Dans ce contexte, un projet de l'architecture intérieure du Palais de la découverte a été défini :

- **On casse tout (jusqu'au Planétarium) et on reconstruit tout.**
- **Des planchers intermédiaires en béton seront construits à une hauteur de 3m** pour que dans ce volume amputé la surface au sol ne soit pas « trop » réduite.
- **Les nouveaux plans dessinent une structure totalement linéaire**, ce qui est un profond bouleversement par rapport aux échappées radiales autour de la rotonde du Palais d'Antin (hall d'entrée) qui caractérisent l'architecture intérieure du Palais de la découverte depuis sa création.
Les salles d'exposition seront donc en enfilade.

La durée des travaux (*pendant laquelle le Palais sera fermé*) est **estimée** à deux ans et demi (!...).

Est-ce bien le moment de priver les sciences d'un cadre de prestige ?

D'autre part, ce projet pharaonique va imposer une fermeture beaucoup plus longue que celle induite par un vrai projet de rénovation. Est-ce bien le moment de priver si longuement le public et le monde de l'éducation d'un outil pédagogique dont l'utilité et l'efficacité sont reconnues de tous ?

5. La position de la direction

Le directeur du Palais de la découverte s'exprimait ainsi à propos de ce projet de « rénovation »:

« A mon avis, c'est trop tard, puisqu'en fait les projets du Grand Palais sont beaucoup trop avancés pour qu'il y ait un retour en arrière à ce niveau ».

Extrait de l'interview radiophonique du vendredi 21 mai sur RFI

Nous ne comprenons pas cette résignation : le rôle du Palais de la découverte, de par ses missions éducatives, justifierait pour le moins son maintien dans son espace actuel. De plus, un musée scientifique de grande envergure constituerait, au cœur de Paris, un atout culturel majeur pour le Grand Palais !

6. Quelle superficie pour le Palais ?

L'une des missions du Palais de la découverte est de présenter les derniers travaux de la recherche. Cette exigence induit d'elle-même un enrichissement de nos présentations (exposés, vitrines, panneaux, audiovisuels...). Si l'ambition de l'exhaustivité est irréaliste tant la somme des découvertes scientifiques au cours du XXème siècle est imposante, nous nous devons de présenter les travaux les plus fondamentaux.

Or, tel n'est pas le cas aujourd'hui. Par exemple, la physique quantique, la relativité restreinte ou générale, la physique du chaos, ne sont pas présentées comme elles devraient l'être. Des surfaces mériteraient de leur être consacrées. Mais celles-ci ne peuvent être créées au détriment des surfaces consacrées aux présentations actuelles ; en effet, les anciens modèles descriptifs ne sont pas voués à l'oubli. La relativité n'a pas remplacé la mécanique newtonienne. Cette dernière est toujours sollicitée pour le calcul de la trajectoire d'un satellite.

Les théories physiques les plus récentes n'ont pas supprimé des programmes scolaires les forces électriques, parce que ce modèle simplifié d'une réalité plus complexe permet d'expliquer simplement toute une catégorie de phénomènes.

En mathématique, des découvertes formidables ont été faites au XXème siècle. Elles se doivent d'être présentes au Palais. Mais celles-ci n'excluent pas le fascinant nombre π qu'une salle honore. On pourrait multiplier les exemples dans toutes les disciplines scientifiques.

Et qu'en sera-t-il des découvertes futures ? Où les présenterons-nous ?

Ainsi, parce que les découvertes les plus récentes n'excluent pas les anciennes (ces dernières étant souvent indispensables pour appréhender les nouvelles plus complexes), il ne serait pas absurde que la superficie d'un établissement ayant la vocation de présenter la science la plus actuelle s'agrandisse !

Or, c'est exactement le contraire qui est programmé. Nous n'exigeons, ni demandons l'agrandissement du Palais de la découverte (comme cela sera le cas pour la grande nef et le commissariat) . **Mais si nous voulons être à la hauteur des missions qu'il nous assigne, le moindre serait de conserver l'intégralité des espaces actuels.**

7. Un projet scientifique à définir

Il ne s'agit pas seulement de déplacer un musée, mais d'en concevoir un nouveau. C'est un projet considérable qui nécessite réflexions, études approfondies, imagination... Un projet scientifique doit donc être élaboré. Que devons-nous présenter ? Garderons-nous un espace découpé en disciplines scientifiques comme le Palais l'a toujours été ? Devrons-nous créer des espaces interdisciplinaires ? A quel public s'adresserons-nous ?...

La date du début des travaux est programmée pour le début de l'année 2006, le Palais de la découverte devant fermer en septembre 2005. **Et à ce jour pas la moindre étude globale n'a été entreprise.**

Qui plus est, le champ des possibles est d'ores et déjà limité, d'une part, **par la superficie réduite qui ne nous autorise pas à conserver la totalité de nos présentations**, d'autre part, par la structure linéaire bien moins adaptée aux croisements, aux rencontres entre disciplines, que ne l'est un espace radial.

Pourtant, un état dont l'ambition est de promouvoir les sciences trouverait dans le Palais de la découverte actuel un précieux outil, certes perfectible, mais proposant tous les jours une offre de médiation scientifique unique au monde en densité et en qualité (Voir l'annexe – Ce que propose aujourd'hui le Palais de la découverte).

8. Et les groupes scolaires dans tout çà ?!...

Parce que notre espace sera réduit, parce que la structure programmée ne sera pas adaptée à la circulation des nombreux groupes scolaires, notre capacité d'accueil sera forcément réduite.

D'autre part, ces salles, devenues des lieux de passage, ne seront pas propices à la concentration du public (des élèves) assistant aux exposés.

Enfin, la liste des exposés sera également réduite. Par exemple dans cette nouvelle architecture, **nos exposés spectaculaires ne trouveront pas tous leur place.**

9. Le début du démantèlement ?

A la baisse du budget de fonctionnement pour l'année 2004, le Palais de la découverte s'est vu imposer de nouvelles restrictions au début du mois de juin 2004 :

- **Un gel des crédits du budget 2004**
- **Un rejet des demandes de subvention pour des projets spécifiques** (expositions pour 2005, année mondiale de la physique)
- **Le non-renouvellement de personnels contractuels** (aussi bien dans la médiation scientifique que dans les autres services)

Ces restrictions vont se traduire par une baisse des activités proposées au public dès septembre 2004.

Nous pensons qu'une décision ministérielle supprimant brutalement le Palais de la découverte conduirait à une confrontation violente avec la communauté scientifique et le monde de l'éducation, mais qu'en revanche, une fermeture définitive du Palais de la découverte n'est pas à exclure si une telle entreprise était menée insidieusement !!! Ces dernières nouvelles budgétaires laissent planer un doute sur les véritables intentions ministérielles.

Même dans le cadre du projet ministériel de « rénovation », une augmentation des moyens humains et financiers serait indispensable pour assurer l'énorme travail de conception scientifique et muséographique...et c'est le contraire que nous constatons !

10. Le Palais peut-il fermer définitivement ?

La désinvolture qui conduit ce projet, la convoitise que suscite ce bâtiment de prestige, bordé de part et d'autre par les Champs Elysées et la Seine (d'où les menaces réitérées de déménagement ou de fermeture qui ont accompagné la vie du Palais de la découverte depuis sa création en 1937), les vertus de la privatisation exaltées par nos gouvernants et par la majorité parlementaire, les contradictions entre les discours sur la nécessité de favoriser le développement des sciences et ce projet qui vise à amputer un lieu où on apprend à les aimer, laissent augurer du pire.

Aussi :

votre signature nous aidera à défendre le Palais de la Découverte.

D'autre part, on peut espérer que, dans ce peuple où subsistent d'immenses réserves inutilisées, il se rencontrera parmi les jeunes visiteurs qui n'ont pas été favorisés par une éducation jusqu'ici toujours réservée à un trop petit nombre de privilégiés, des esprits particulièrement aptes à la recherche, auxquels leur vocation se trouvera révélée ... Jean Perrin 1937 (à propos du Palais de la découverte)

Le personnel du Palais de la découverte